



69550
Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr



MAIRIE D'AMPLEPUS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°2

OBJET :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28/05/2024

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 23

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 4

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le : 09/07/24

09/07/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le deux juillet deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Dimitri GIRARD

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Romain COLLIER (à Pascale CERNICCHIARO), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET)

Le ou les membres absent(s) :

Rémi LABROSSE, Aurélie LEDIEU, Romain COLLIER, Patricia BALMONT

Le Conseil Municipal **ADOpte**, le procès-verbal de la séance du 28/05/2024

- 01- Désignation du secrétaire de séance
- 02- Approbation du procès-verbal de la séance du 02/04/2024
- 03- Exercice des pouvoirs délégués du maire - compte-rendu
- 04- Approbation d'une convention avec le CDG 69 - Adhésion à l'atelier RH (RIFSEEP)
- 05- Compétence informatique de la COR – modification statutaire
- 06- Groupement de commandes avec la COR–signalisation verticale
- 07- Programme Petites Villes de Demain - Avenant n°1 à la convention de partenariat opérationnel de soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires et du Département du Rhône au bénéfice du territoire de la COR
- 08- Programme Petites Villes de Demain - Avenant n°1 à la Convention relative au recrutement d'un chef de projet
- 09- Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur la commune
- 10- ZAC de Coucy – Tranche VII – Vente du lot n°1
- 11- ZAC de Coucy – Tranche VII – Vente du lot n°18
- 12- ZAC de Coucy – Tranche VIII – Vente du lot n°7
- 13- ZAC de Coucy – Tranche VIII – Vente du lot n° 8
- 14- ZAC de Coucy – Tranche VIII – Vente du lot n°9
- 15- ZAC de Coucy – Tranche VIII – Vente du lot n°10

- 16- Approbation de la Convention relative à la réalisation et au financement des travaux d'aménagement d'un trottoir sur la RD8 par la Commune d'Amplepuis, dans sa traversée d'agglomération
- 17- DM n°1/2024 budget principal
- 18- Attribution d'une subvention pour l'organisation d'une étape du critérium du Dauphiné
- 19- Subvention Calypso Services – Année 2024 (reporté)

Adopté par 20 et 6 absentions (Daniel DUMONTET ayant un pouvoir, Pascale CERNICCHIARO ayant un pouvoir, Patricia PIVOT et Dimitri GIRARD)

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 2 juillet 2024

Le secrétaire de séance
Angélique GONJIN-CHARTIER



Le Maire,
René PONTET

